

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 510

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

086 971 017 RCS Orléans.

VAL DE LOIRE IMMOBILIER.

Forme : Société par actions simplifiée.

Sigle : VAL RIM.

Capital : 451500 EUR.

Adresse : 24, rue Bannier, 45000 Orléans.

Précédent propriétaire : 342 596 541 RCS Orléans. **SERFI IMMOBILIER.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion par voie d'absorption de la société SERFI IMMOBILIER par la société VAL DE LOIRE IMMOBILIER Société absorbante : VAL DE LOIRE IMMOBILIER Société Par Actions Simplifiée au capital de 451 500.00 € Siège social : 24 rue Bannier - 45000 ORLEANS RCS ORLEANS 086 971 017 Société absorbée : SERFI IMMOBILIER Société À Responsabilité Limitée au capital de 110 010.00 € Siège social : 32 place du Martroi - 45300 PITHIVIERS RCS ORLEANS 342 596 541 Opération : régime des fusions défini par les articles L.236-1, L.236-11 et R.236-1 du Code de Commerce. Oppositions : L. 236-14 du Code de Commerce Evaluation de l'actif et du passif de la société SERFI IMMOBILIER (société absorbée) dont la transmission à la société VAL DE LOIRE IMMOBILIER (société absorbante) est prévue : Montant de l'actif : 1 281 534.23 €. Montant du passif : 483 631.83 €. Soit un actif net apporté de 797 902.40 €. La société VAL DE LOIRE IMMOBILIER, société absorbante, détenant la totalité des parts sociales de la société SERFI IMMOBILIER, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Prime de fusion : aucune. Rétroactivité : sur le plan fiscal et comptable, la fusion est assortie d'un effet rétroactif au 1er janvier 2020. Le projet de fusion établi le 27 juin 2020 a été déposé au nom de la société VAL DE LOIRE IMMOBILIER et au nom de la société SERFI IMMOBILIER auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Orléans le 27 juillet 2020. Pour avis. Pour la société VAL DE LOIRE IMMOBILIER Monsieur Christophe BIMBENET Monsieur Antoine FOUSSE.